

# Introduction

*Les collectivités locales en chiffres* est un document de travail récapitulant les informations statistiques essentielles sur les collectivités locales, disponibles à la Direction générale des collectivités locales (DGCL), ou produites par d'autres administrations, notamment la Direction générale de la comptabilité publique, la Direction générale des impôts et l'Insee.

Les données, provenant de sources différentes et portant sur des séries périodiques variées, sont actualisées en continu tout au long de l'année. [Les éléments figurant dans cet ouvrage sont ceux qui étaient disponibles en novembre 2005.](#)

Ce document est mis à jour chaque année par le département des études et des statistiques locales, à partir des principales sources disponibles sur les collectivités locales : comptes nationaux, documents budgétaires, comptes administratifs, comptes de gestion, budgets primitifs, enquêtes, notes de conjoncture. C'est pourquoi l'analyse des finances locales fait l'objet d'approches différentes : selon l'optique de la comptabilité nationale ou celle de la comptabilité publique.

Cet ouvrage constitue la seizième édition des *Collectivités locales en chiffres*. Il actualise et complète les données fournies dans l'édition précédente et intègre les données budgétaires et fiscales de l'année en cours. On y trouvera des séries longues rétrospectives, mais également des tendances récentes. Les informations sont essentiellement de nature financière, classées par secteur, mais figurent également des données sur les élus locaux, les effectifs des fonctionnaires territoriaux, l'état et le développement de l'intercommunalité.

Le département des études et des statistiques locales de la Direction générale des collectivités locales reste à la disposition des utilisateurs pour apporter toute précision complémentaire et pour recueillir d'éventuelles remarques ou suggestions.

*Des informations complémentaires peuvent être trouvées sur le site internet de la DGCL : [www.dgcl.interieur.gouv.fr](http://www.dgcl.interieur.gouv.fr)*